

## EMBALLAGES | QUELS MATÉRIAUX APRÈS LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ?

Cinquante ans après le remplacement de la caisse bois par le polystyrène expansé, la filière halieutique réfléchit aux emballages de demain.

Les pôles de compétitivité Maud (matériaux et applications pour une utilisation durable) et Aquimer ont mené une étude sur les emballages pour aider les entreprises à anticiper les enjeux du marché liés aux nouvelles contraintes réglementaires ou aux risques encourus en matière de santé publique. Réalisée auprès d'une centaine d'acteurs (mareyeurs, transporteurs, GMS, poissonniers), cette enquête dénommée Seacret\* dresse un inventaire des besoins des divers maillons de la chaîne tout en identifiant les leviers d'innovation les plus porteurs.

Inventé en 1967, le polystyrène expansé (PSE) est un matériau qui, associé à la glace, a révolutionné le conditionnement et le transport des produits de la mer frais. Cette mousse blanche compacte a été plébiscitée dans l'emballage pour ses qualités d'isolant thermique, son imperméabilité, sa légèreté (98 % de son poids est constitué d'air), sa garantie du principe d'inertie et de la non-altération des propriétés organoleptiques du poisson. Le consommateur apprécie sa blancheur, tandis que le mareyeur a souvent la chance d'avoir un fournisseur à proximité.

De plus, « 55 % de ces caisses de marée sont aujourd'hui recyclées en France, transformées en chaises de jardin par exemple, ajoute Dominique Brument, directeur du producteur d'emballages Sical (Lumbres). Et même 90 % à Boulogne ».

Mais les morceaux de polystyrène qui jonchent les plages de tous les



À regarder la place qu'elle occupe dans le A4 de Rungis, pas si simple de remplacer la caisse PSE.

continents ne sont pas une bonne publicité pour les marques qui y apposent leur logo. Le développement durable est devenu une attente du marché : « Nos produits sont certifiés Iso 9001, 14 001, Imprim'vert et Uni'vert PSE. Et nous réduisons à la source les emballages, en volume et en poids. » Une logique écologique et économique : le coût de leur fabrication est intimement dépendant de celui du pétrole. En 2011, c'est préoccupant : la caisse marée revient de 0,15 à 0,30 € le kilo de poisson.

Ainsi, le Britannique Stephen Clarke (Tripack) a développé au port de pêche de Grimsby, mais aussi en Norvège, Islande et aux Féroé, des boîtes en polypropylène (PP) livrées à plat et assemblées par l'utilisateur, ce qui permet une baisse du coût de transport. Les caisses sont lavables, la matière parfaitement lisse et, en fin de vie, le PP repart dans la chaîne du plastique. « Nous avons débuté cette expérience avec Fleury Michon, assure Guy Klijnoot (Tripack France). En sept ans d'expérience, nous sommes en croissance permanente.

» Viviers marins (Aker Seafood) les a adoptées. « Le marché va chercher des solutions alternatives au PSE, estime son directeur Henri Hellin, persuadé qu'on va se diriger vers des solutions dédiées à chaque usage précis. Et à la question : comment travailler sans glace ? Je réponds : on n'est pas obligé d'en avoir 30 % dans nos camions. »

Les pôles sont là pour accompagner les entreprises dans leur recherche d'innovation. Ainsi, Maud a labellisé le projet Matbar, porté par le spécialiste de l'emballage Cascades SA : il s'agit de remplacer des multimatériaux complexes (cellulose, polyéthylène, aluminium) dans l'industrie du carton par un mono matériau biodégradable de base cellulosique, apte au contact alimentaire direct et barrière à l'humidité.

Benoît LOBEZ

\* L'étude est en vente auprès des pôles Maud (à Lille) et Aquimer (à Boulogne-sur-Mer) au prix de 2 500 € HT (1 500 € pour les adhérents).

### ILS TÉMOIGNENT

Jacques le Cardinal, directeur poissonnerie chez Auchan

« Les tentatives pour faire évoluer la barquette PSE sous atmosphère, qui convient si bien au client, ne sont pas concluantes. L'emballage, c'est du marketing, et la barquette, aseptisée et blanche, garde tout son attrait. On en a expérimenté une à base de fibres de canne à sucre produite en Chine, avec ou sans film barrière. Nous y avons renoncé pour une contrainte mécanique (apparition de microfissures) et pour notre bilan carbone, car j'imaginai qu'on puisse la fabriquer chez nous, ce qui ne s'est pas encore concrétisé. La barquette PSE devrait dominer encore quelques années. »



Éric Bernard, directeur qualité et développement durable de R&O.

« La caisse PSE avec glace constitue encore la solution de facilité. Nous en consommons un million par an, alors qu'elle n'a qu'une durée de vie de 8 heures entre nos sièges (Rungis ou Boulogne) et nos clients. Nous sommes conscients du problème que pose sa collecte, qui n'est pas toujours assurée par les collectivités territoriales, avant son recyclage. »